CONSEIL DES FEMMES
francophones de Belgique asbl

BOITE A OUTILS

Colloque du 20 novembre 2010

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS ..... p 5

EMPLOI

Services régionaux de l'emploi ..... p 6

- Actiris ..... p 6
- RAE (Recherche active d'Emploi) ..... p 7

Assurance chômage ..... p 8

Insertion professionnelle ..... p 8

- FeBISP ..... p 8
- Missions locales pour l'emploi ..... p 9

Espaces Ressources Emploi ..... p 9

T.Brussels ..... p 10

Intérim social ..... p 10

Octroi de permis de travail ..... p 11

ACTIVITE (pour celles qui cherchent à développer ou à créer leur entreprise)

Guichets d'entreprises ..... p 12

Guichets d'économie locale (G.E.L.) ..... p 13

Aide financière et soutien aux indépendants ..... p 13

Aide à la formation et à la gestion ..... p 14

Economie sociale ..... p 15

Microcrédit et soutien de l'économie sociale ..... p 16

Réseaux de femmes ..... p 17

FORMATION

Bruxelles Formation ..... p 18

- Pour trouver une formation ..... p 18
- Autoformation ..... p 18
- Validation de compétences ..... p 18

SOMMAIRE

- Formations stages ..... p 19

⇒ Stages de fin de formation ..... p 19

⇒ Formation professionnelle ..... p 19

⇒ Bourse de mobilité BEE ..... p 19

⇒ DORIFLOR ..... p 20

De quoi s'agit-il ? ..... p 20

Pour quel public ? ..... p 20

Obtient-on un diplôme ? ..... p 20

Combien cela coûte-t-il ? ..... p 20

Quand et comment ces formations sont-elles organisées ? ..... p 20

Comment y participer ? ..... p 21

A Bruxelles ..... p 21

En Région de Bruxelles-Capitale ..... p 21

- Formation professionnelle des adultes ..... p 21

- Métiers et formations liés aux Technologies de l'information et de la Communication (T.I.C) ..... p 21

Espace Formation PME ..... p 22

VOLET SOCIAL

Sécurité sociale ..... p 23

Pensions ..... p 23

Santé ..... p 24

- Mutuelles ..... p 24

- Maisons médicales ..... p 25

- Centres de planning familial ..... p 25

- Soins palliatifs et continus ..... p 25

- Aide et soins à domicile ..... p 25

Autres adresses utiles

SOMMAIRE

- Dépendances ..... p 26
- Santé mentale ..... p 26
- Aide aux sans-abri ..... p 27

Aide sociale de proximité ..... p 28

- CPAS ..... p 28
- Associations des Maisons d'Accueil (A.M.A) ..... p 28
- Maisons de quartier ..... p 28
- S.E.L. (Services d'Echanges Locaux) ..... p 28
- Divers ..... p 29

Femmes ..... p 29

Violences ..... p 30

Aide aux familles ..... p 31

- En général ..... p 31
- En cas de séparation et de divorce ..... p 32
- En cas de surendettement ..... p 32

Conseils juridiques ..... p 34

LOGEMENT

Location auprès d'une société dite « publique » ..... p 38

- Sociétés de logements sociaux ..... p 38
- Agences Immobilières Sociales (A.I.S) ..... p 38
- Logements « communaux » ..... p 38

Location dans le privé ..... p 38

- Garantie locative ..... p 38
- Conseils juridiques ..... p 38
- Asbl d'aide à la recherche d'un logement ..... p 39

AVANT-PROPOS

A toutes et à tous,

L'égalité entre les femmes et les hommes constitue un enjeu pour la démocratie et pour l'économie de notre pays.

D'après une étude du World Economic Forum (« The Global gap report »), il y aurait corrélation entre le P.I.B. d'un pays et son niveau d'égalité de genre. Il est aussi frappant de constater que, parmi les pays européens, la majorité des Etats qui ont un P.I.B. élevé sont ceux qui ont aussi de meilleurs résultats en matière d'égalité hommes/femmes. De plus, le lien entre la prospérité d'une entreprise et l'élimination des inégalités entre les femmes et les hommes au travail a été établi et montre qu'une société égalitaire peut mener à une augmentation du P.I.B. de 15% à 45% (1).

Le sujet qui nous préoccupe aujourd'hui au travers de ce colloque est la précarité en règle générale, pistes et coaching pour s'en sortir.

Quelle femme parmi nous, pensez-vous, peut être concerné-e par la précarité ?

Les chiffres suivants parlent d'eux-mêmes et sont très interpellant ! En Belgique, 31% des femmes âgées et isolées ont moins de 878 € par mois, 50 % des femmes mariées ont une pension en-dessous de 607 € par mois, 25 % n'ont même pas 100 € et 36 % des familles monoparentales ont un revenu en-dessous du seuil de pauvreté.

Exprimé autrement, les catégories les plus touchées sont les femmes pour 16%, les personnes de plus de 65 ans à raison de 21%, les personnes seules et particulièrement les familles monoparentales pour 40%. Enfin, le taux de risque de pauvreté selon le sexe est en Belgique de 16% pour les femmes et de « seulement » 9% pour les hommes (2).

Mais globalement, nous pouvons dire – sans trop nous tromper - que la précarité peut toucher tout le monde un jour ou l'autre, par une simple modification de sa situation, hier tout vous souriait et le lendemain vous devez faire face à des imprévus (perte d'emploi, de logement, l'arrivée de la pension, maladie, etc.) qui peuvent faire malheureusement basculer toute personne dans la précarité.

Même - et c'est un fait nouveau - le fait de disposer d'un emploi ne vous met pas toujours à l'abri d'une situation financière chancelante.

Mais heureusement, nous sommes convaincu-e-s que chacun-e peut s'en sortir par la solidarité, l'expérience et les conseils des autres.

Nous nous mettons entièrement à votre service lors de ce colloque, pour que la précarité soit plus que jamais éradiquée – nous le souhaitons sincèrement – ou en tout cas diminuée et qu'un avenir meilleur s'offre à toutes et à tous, c'est-à-dire abordé avec plus de sérénité.

(1) Étude présentée sous la Présidence du Conseil de l'Union européenne suédoise
(2) Chiffres repris du colloque du 29 septembre 2010 organisé au Parlement européen intitulé : « Femmes et pauvreté : que peut faire l'Europe ? »

AVANT-PROPOS

Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée, pour lancer un appel à vous toutes désireuses de nous rejoindre au sein de la Commission Politique et Lois du Conseil des Femmes Francophones de Belgique.

Nous débattons avec des expert-e-s et femmes de terrain, un jeudi midi par mois, dans une atmosphère « positive » et intéressante, de tous les sujets qui méritent notre attention. Venez agrandir le cercle de cette solidarité et partager votre expérience.

Chacune y trouvera sa place et sera accueillie chaleureusement lors de nos réunions.

En attendant, excellente journée à toutes et à tous !

Danielle CARON,

Présidente de la Commission Politique et Lois

du Conseil des Femmes Francophones de Belgique.

EMPLOI

SPF (Service Public Fédéral) Emploi, Travail et Concertation sociale

Rue Ernest Blérot 1, 1070 Bruxelles

02 233 41 11

http://www.emploi.belgique.be/

Consulter ou commander les intéressantes brochures (±40p) gratuites du service Publications, notamment :

Clés pour le premier emploi

Clés pour le travail à temps partiel

Clés pour sortir du chômage en créant son emploi

Clés pour travailler dans le système des titres services

Clés pour devenir parents tout en travaillant

Clés pour le contrat de travail

SERVICES REGIONAUX DE L'EMPLOI

Actiris (Bruxelles-Capitale)
Boulevard Anspach, 65
1000 Bruxelles
Tél : 02 505 14 11
http://www.actiris.be

Antennes d'Actiris

Anderlecht : Rue de Birmingham, 225
1070 Bruxelles
Tél : 02 563.20.20
anderlecht@actiris.be

Auderghem : Avenue du Paepedelle, 87
1160 Bruxelles
Tél : 02 563 20 90
auderghem@actiris.be
+ service de guidance à la recherche active d'emploi RAE

Berchem-Sainte-Agathe : Chaussée de Gand, 1154
1082 Bruxelles
Tél : 02 563 21 30
berchemsainteagathe@actiris.be
+ service de guidance à la recherche active d'emploi RAE

Bruxelles : Boulevard d'Anvers, 26
1000 Bruxelles
Tél : 02 563 23 00
bruxelles@actiris.be

Evere : Rue de Paris, 114
1140 Bruxelles
Tél : 02 563 22 60
evere@actiris.be
+ service de guidance à la recherche active d'emploi RAE

Forest : Avenue Général Dumonceau, 56 Bt 13
1190 Bruxelles
Tél : 02 563 20 50
forest@actiris.be

Ixelles: place du Champ de Mars, 1
1050 Bruxelles
Tél : 02 563 22 20
ixelles@actiris.be

Jette : Rue L. Theodor, 15
1090 Bruxelles
Tél : 02 563 23 60
jette@actiris.be

EMPLOI

Molenbeek : Rue Vandenboogaerde, 91
1080 Bruxelles
Tél : 02 800 43 33
molenbeek@actiris.be

Saint-Gilles : Rue de Mérode, 143
1060 Bruxelles
Tél : 02 563 20 00
saintgilles@actiris.be

Saint-Josse-ten-Noode : Avenue des Arts 6, Bte 7
1210 Bruxelles
Tél : 02 563 22 00
saintjosse@actiris.be

Schaerbeek : rue de Jérusalem, 46
1030 Bruxelles
Tél : 02 563 21 00
schaerbeek@actiris.be

Woluwe-Saint-Lambert : Boulevard Brand Whitlock, 105
1200 Bruxelles
Tél : 02 563 21 40
woluwesaintlambert@actiris.be

Woluwe Saint Pierre : Avenue Charles Thielemans, 93
1150 Bruxelles
Tél : 02 563 23 80
woluwesaintpierre@actiris.be

Uccle : Avenue G. Herinckx, 80
1180 Bruxelles
Tél : 563 23 40
uccle@actiris.be
+ service de guidance à la recherche active d'emploi RAE

RAE Recherche Active d'Emploi

Des formules de recherche active d'emploi sont organisées chez ACTIRIS et chez des partenaires qui offrent soutien et aide à une (ré)orientation.

La Guidance Recherche Active d'Emploi est accessible au 2ème étage, local 208
Entrée par la Rue Marché-aux-Poulets 7 – 1000 Bruxelles

Permanence lundi, mardi, mercredi et vendredi matin à 8h30 ; jeudi après-midi à 13h30
guidancerae@actiris.be

Voir aussi toutes les antennes locales spécifiques :

RAE ACTIRIS

Boulevard Anspach, 65
1000 Bruxelles
Tél : 02 505 15 04
secret-psy@actiris.be

Mission Locale d'Anderlecht
Rue Ropsy-Chaudron, 7
1070 Bruxelles
Tél : 02 555 05 80
rae.anderlecht@misc.irisnet.be

Mission Locale de Bruxelles-Ville
Bd d'Anvers, 26
1000 Bruxelles
Tél : 02 211 10 35
rae_mloc_bxl@hotmail.com

Mission Locale de Saint-Josse
mloc.stjosse@misc.irisnet.be
Tél : 02 210 89 30

Mission Locale de Forest
Boulevard de la Deuxième Armée Britannique, 29
1190 Forest
Tél : 02 349 82 23
vverkaeren@misc.irisnet.be

Mission Locale d'Ixelles
Avenue du Champ de Mars, 4
1050 Ixelles
Tél : 02 515 77 40
secretariat@missionlocalexl.be

EMPLOI

Mission Locale d'Etterbeek
Avenue des Casernes, 29
1040 Etterbeek
Tél : 02 626 15 51
Uniquement sur rendez-vous ou sur place.

Mission Locale de Molenbeek "AMIS"
Boulevard Léopold II, 101-103
1080 Molenbeek
Tél : 02 421 68 85
rae.molenbeek@misc.irisnet.be

RAE Saint-Gilles - CAFA asbl
Rue Fernand Bernier, 40
1060 Saint-Gilles
Tél : 02 348 50 28
jdutillieux@irisnet.be

RAE "Promotion de l'Emploi" de Schaerbeek
Rue Gallait, 36
1030 Schaerbeek
Tél : 02 735 06 11
catherinepe1030@yahoo.fr
severinepe1030@yahoo.fr

RAE "Créemploi" asbl de Woluwé Saint -Pierre
Avenue Ch. Thielemans, 93
1150 Woluwé St-Pierre
Tél : 02 773 05 87 (répondeur)
ou le 02 773 07 35
rae.wspcreemploi@misc.irisnet.be

Boutique d'Emploi de Bruxelles Laïque
Avenue de Stalingrad, 8
1000 Bruxelles
Tél : 02 505 4110
s.libotte@laicite.be

Wolu-Services de Woluwé Saint-Lambert
Boulevard Brand Whitlock, 105
1200 Woluwe-St-Lambert
Tél : 02 740 04 45
rae.woluservices@chello.be

ARAE TRAV'ELLES
Association « 29 rue Blanche »
Rue Blanche, 29
1060 Saint-Gilles
Tél : 02 538 47 73 ou 02 538 67 61
rae.29rueblanche@skynet.be

ASSURANCE - CHOMAGE

ONEM - Office National de l'Emploi
Boulevard de l'Empereur, 7
1000 Bruxelles
Tél : 02 515 41 11
http://www.onem.be

Bureau régional de l'ONEM

Chaussée de Charleroi, 60
1060 Bruxelles
Tél : 02 542 16 11

Caisse auxiliaire de paiement des allocations de chômage - CAPAC

Rue de Brabant, 62
1210 Bruxelles
Tél : 02 209 13 13

INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

FeBISP

Fédération bruxelloise des organismes d'insertion socioprofessionnelle et d'économie sociale d'insertion
Cantersteen, Galerie Ravenstein, 3 bte 4 - 1000 Bruxelles
Tél : 02 537 72 04, secretariat@febisp.be, http://www.febisp.be

Elle regroupe quelques 29 associations d'insertion socioprofessionnelle, 9 ateliers de formation par le travail, les 9 missions locales pour l'emploi actives en Région de Bruxelles Capitale (voir ci-dessous), 3 opérateurs de guidance spécifique, 3 coordinations ou fédérations ainsi que 13 initiatives d'économie sociale.

EMPLOI

Missions locales pour l'emploi à Bruxelles

Mission Locale d'Anderlecht asbl
"Curo Hall" (1er étage)
rue Ropsy-Chaudron, 7
1070 Bruxelles
Tél : 02 555 05 60
secretariat@mlanderlecht.irisnet.be

Mission Locale de Bruxelles-ville
Boulevard d'Anvers, 26
1000 Bruxelles
Tél : 02 211 10 30
info@mlocbxl.irisnet.be
http://www.missionlocalebxlville.be

Mission Locale d'Etterbeek asbl
Avenue des Casernes, 29
1040 Bruxelles
Tél : 02 626 15 40
secr@mlett.irisnet.be

Mission Locale de Forest asbl
Boulevard de la 2ème
Armée Britannique, 29
1190 Bruxelles
Tél : 02 349 82 10
missionlocaleforest@misc.irisnet.be

Mission Locale d'Ixelles asbl
Place du Champ de Mars, 4 (4ème étage)
1050 Bruxelles
Tél : 02 515 77 40
secretariat@missionlocalexl.be

Mission Locale de Molenbeek asbl
Boulevard leopold III, 101-103
1080 Molenbeek
Tél : 02 421 68 60
direction@mlocmolenbeek.irisnet.be

Mission Locale de Saint-Gilles asbl
Chaussée de Waterloo, 255
1060 Bruxelles
Tél : 02 542 63 20
info@mlsg.irisnet.be
http://www.mission-locale.be/saint-gilles

Mission Locale de Saint-Josse, asbl
Rue de l'Union, 31
1210 Bruxelles
Tél : 02 210 89 30
mloc.stjosse@irisnet.be

Mission Locale de Schaerbeek asbl
Rue de Jérusalem, 46
Tél : 02 247 77 20
secretariat@milocs.be
http://www.milocs.be/

ESPACES RESSOURCES EMPLOI

Les Espaces Ressources Emploi (ERE) sont des espaces destinés aux chercheurs d'emploi capables de réaliser leurs démarches de recherche d'emploi de manière autonome.

Ces services vous offrent la possibilité d'accéder à différents outils de recherche d'emploi, notamment :

* des ordinateurs munis de connections à Internet et d'un traitement de texte pour la rédaction de vos CV et de vos lettres de motivation ;

* des téléphones et des fax pour prendre contact avec les employeurs.

Une équipe de conseillers vous informent et vous orientent.

EMPLOI

ERE Royale
Rue Royale, 93 (2ème étage)
1000 Bruxelles
Tél : 02 563 21 80
ereroyale@actiris.be

ERE Anspach
Rue Marché aux Poulets, 7 (1er étage)
1000 Bruxelles
Tél : 02 800 43 00
ereanspach@actiris.be

Les deux ERE sont accessibles les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h00 ; le jeudi de 13h30 à 16h00

T. BRUSSELS

Les services à gestion distincte d'Actiris (T service interim, Brussels Outplacement et le service de sélection et de recrutement) se regroupent sous un seul nom : T BRUSSELS HR Services

Objectifs :

- ⇒ élargir l'éventail des compétences en réalisant des missions intérimaires;
- ⇒ repositionner sur le marché du travail;
- ⇒ permettre de postuler à une des nombreuses missions de recrutement qui leur sont confiées.

http://www.tbrussels.be

Centre : place de Brouckère, 26

Tél : 02 511 23 85

1000 BRUXELLES

Uccle : chaussée d'Alsemberg, 764

Tél : 02 333 26 00

1180 BRUXELLES

INTERIM SOCIAL

Objectif social : favoriser l'emploi des jeunes non qualifiés en offrant notamment une action intense de jobcoaching.

3 agences à Bruxelles :

ExAris

Partenariat entre Actiris, Daoust Interim et Febecoop

Boulevard Adolphe Max, 22
1000 Bruxelles
Tél : 02 220 31 20
info@exaris.be
http://www.exaris.be

Instant A (Instant Arbeid)

Fruit d'une synergie entre t-interim et Tempo-Team

Chaussée de Louvain 343
1030 Bruxelles
Tél : 02 738 02 00
http://www.t-interim.be/fr/conc/instanta.shtm

EMPLOI

InterS

Fondé par la Mission locale d'Anderlecht en 2008 en partenariat avec l'ACFI-FIAS, fédération regroupant une dizaine d'organismes d'insertion bruxellois (AFT, OISP et ILDE) ainsi qu'avec Randstad.

Mission Locale d'Anderlecht - Rue Ropsy Chaudron, 7 - 1070 Anderlecht
Tél : 02 555 05 60

info@inters.irisnet.be
http://www.missionlocaleanderlecht.be

PERMIS DE TRAVAIL

A Bruxelles, les demandes d'autorisation d'occupation et de permis de travail doivent être introduites à l'adresse suivante :

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale

Direction de la Politique de l'Emploi et de l'Economie plurielle

Cellule Permis de travail

Rue du Progrès, 80 - 1035 Bruxelles - Gare du Nord - CCN 1,5

Les guichets de cette direction seront accessibles au public du lundi au vendredi

de 8h45 à 11h45, le mardi de 14h à 16h et le jeudi de 14h à 18h

ACTIVITE

Pour celles qui cherchent à développer ou à créer leur petite entreprise

GUICHETS D'ENTREPRISES

Organismes privés (a.s.b.l.) agréés par le gouvernement. Leur rôle principal est la simplification administrative pour les entreprises et les indépendants notamment par le rassemblement des données en une seule référence; un numéro unique qui est utilisé à la place de celui du Registre du Commerce et celui de la T.V.A.

Il existe 10 guichets d'entreprises agréés. La liste ci-dessous reprend les coordonnées des sièges sociaux. Les guichets d'entreprises forment ensemble un réseau de plus de 220 bureaux répartis dans toute la Belgique.

ACERTA asbl
Esplanade du Heysel bte, 65
1020 Bruxelles
Tél : 02 474 01 00
http://www.acerta.be

BIZ asbl
Rue Royale, 284
1210 Bruxelles
Tél : 02 609 62 30
http://www.bizondernemingsloket.be

EUNOMIA asbl
Rue Colonel Bourg, 113
1140 Bruxelles
Tél : 02 743 04 82
http://www.entraidegroupe.be

FORMALIS asbl
Rue du Lombard,34-42
1000 Bruxelles
Tél : 02 545 58 02
http://www.formalis.be

GO-START asbl
Rue de Genève, 4
1140 Bruxelles
Tél : 02 729 92 11
http://www.go-start.be

HDP asbl
Rue Botanique, 67-75
1210 Bruxelles
Tél : 02 219 15 03
http://www.hdp.be

Le guichet des Chambres de Commerce et d'Industrie asbl
Avenue Louise, 500
1050 Bruxelles
Tél : 02 648 50 02
http://www.cci.be

P.M.E. DIRECT asbl
Rue de Spa, 8
1000 Bruxelles
Tél : 02 238 04 11
http://www.pmedirect.be

PARTENA asbl
Boulevard Anspach, 1
1000 Bruxelles
Tél : 02 549 76 00
http://www.guichetentreprises.partena.be

UCM asbl
Avenue Adolphe Lacomblé, 29
1030 Bruxelles
Tél : 02 743 83 90
http://www.ucm.be

ACTIVITE

GUICHETS D'ECONOMIE LOCALE

Créés par les Communes, les G.E.L. accompagnent dans toutes les démarches pour la réalisation d'un projet (business plan, financement, subsides, réglementations etc.).

Guichet d'Anderlecht
Rue du Chimiste, 34-36
1070 Anderlecht
Tél : 02 529 00 00
http://www.euclides.be
calu@euclides.irisnet.be
info@euclides.irisnet.be

Guichet de Molenbeek
Place de la Minoterie, 10
1080 Molenbeek
Tél : 02 410 01 13
info@gelm.be

Guichet de Bruxelles-ville
Rue d'Alost, 7-11
1000 Bruxelles
Tél : 02 213 37 64
info@dansaert.be
http://www.dansaert.be

Guichet de Saint-Gilles
Rue Théodore Verhaegen, 150
1060 Saint-Gilles
Tél : 02 537 44 44
gel@villagepartenaire.be
http://www.villagepartenaire.be

Guichet de Forest
Avenue Van Volxem, 525
1190 Forest
Tél : 02 53717 64
Boulevard de la IIème Armée Britannique
29 1190 Forest
Tél : 02 349 82 27
nboulahmoum@misc.irisnet.be

Guichet de Schaerbeek
Rue Gallait, 36
1030 Schaerbeek
Tél : 02 215 73 29
gel.schaerbeek@xs4all.be
http://www.economielocale.org

AIDES FINANCIERES ET SOUTIEN AUX INDEPENDANTS

Fonds de participation

Rue de Ligne 1 - 1000 Bruxelles
Tél : 02 210 87 87
info@fonds.org
http://www.fonds.org

Le Fonds de participation est une institution fédérale financière qui soutient les indépendants, les titulaires de professions libérales, les PE et les starters, en ce compris les demandeurs d'emploi qui souhaitent lancer leur propre entreprise (Prêt solidaire)

Céraction
Avenue Général Bernheim, 31
1040 Bruxelles
Tél : 02 646 55 31
http://www.ceraction.be
ceraction@ceraction.be

Entreforce
Drukpersstraat, 4
1000 Brussel
Tél : 02 217 00 28

http://www.entreforce.be
entreforce@entreforce.be

ACTIVITE

BECI (Brussels Entreprises Commerce and Industry)
Avenue Louise, 500
1050 Bruxelles
Tél : 02 648 50 02
http://www.ccib.be
info.ccib@irisnet.be

HDP-Guichet d'Entreprises Bruxelles
Rue Botanique, 67-75
1210 Bruxelles
Tél : 02 219 14 88
http://www.espaceindependant.be
info@hdp.be

Iles
Rue des Palais, 153
1030 Bruxelles
Tél : 02 244 92 22 - n°vert 0800 94129
entreelibre@skynet.be

LVZ
Livornostraat, 25
1050 Brussel
Tél : 02 426 39 00
http://www.lvz.be
info@lvz.be

Solvay Entrepreneurs
Avenue F. Roosevelt, 50 CP 141
1050 Bruxelles
Tél : 02 650 47 94
http://www.solvayentrepreneurs.be
valerie.gaudier@solvayentrepreneurs.be

UCM Bruxelles-Capitale
Avenue Lacomblé, 29
1030 Bruxelles
Tél : 02 743 83 90
http://www.ucm.be

UCM - PME Service Bruxelles
Av. Konrad Adenauer 6
1200 Bruxelles
Tél. 081 32 08 30
http://www.ucm.be
dominique.dethy@ucm.be

+

cvba-so DEBUuT scrl-fs
rue des Alexiens, 16, 1000 Bruxelles
Tél : 02 511 99 10
filip@debut-brussels.com
http://www.debut-brussels.com/

Coopérative d'activités où l'on peut tester son projet et créer son propre job, une communauté de micro-entrepreneurs solidaires, un ensemble de communautés de pratiques ; « du sans emploi à l'entrepreneuriat »

AIDES A LA FORMATION ET A LA GESTION

Aide à la formation à Bruxelles

Centre de formation des classes moyennes
Espace formation PME
Rue de Stalle, 292B - 1180 Bruxelles
Tél. : 070 22 77 77
http://www.efpme.be

Aides de gestion

Institut professionnel des comptables (IPC)
Avenue Legrand, 45 - 1050 Bruxelles
Tél : 02 626 03 80
http://www.ipcf.be

ACTIVITE

Aides de gestion

Institut des experts comptables (IEC)
Rue de Livourne, 41 - 1050 Bruxelles
Tél : 02 543 74 90
info@iec-iab.be
http://www.iec-iab.be

Espace formation PME
Rue de Stalle, 292B - 1180 Bruxelles
Tél : 070 22 77 77
http://www.efpme.be

Cellules d'action de PME-Création
Place Albert 1er, 31 - 6000 Charleroi
Numéro vert: 0800 90 133
http://www.ifapme.be

Ceraction (asbl)
Avenue Général Bernheim, 31
1040 Bruxelles
Tél : 02 646 55 31
http://www.ceraction.be

ECONOMIE SOCIALE

SAW-B

Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises
Rue Monceau-Fontaine 42/6, 6031 Monceau sur Sambre
Tél : 071 53 28 30
http://www.economiesociale.be

Fédération pluraliste d'économie sociale, porte-parole de plus de 300 entreprises d'économie sociale en Wallonie et à Bruxelles ; elle est également une agence conseil et un acteur d'éducation permanente.

FEBECOOP
Fédération Belge de l'économie sociale et coopérative
Rue Haute, 28
1000 Bruxelles
Tél : 02 500 53 00
febecoop@febecoop.be
http://www.febecoop.be

Febecoop rassemble, dans toute la Belgique, des entreprises et associations de l'économie sociale et coopérative ; elle comporte 3 pôles : fédération, service et promotion et développement de l'économie sociale et coopérative.

Febecoop agence conseil Bruxelles
Youcef Hammani, responsable **FACB**
Rue Haute, 28
1000 Bruxelles
Tél : 02 500 53 05
y.hammani@febecoop.be

RES, Réseau d'entreprises sociales
Rue de Keuture, 52
5020 Vedrin
Tél : 04 240 58 30
http://www.resasbl.be

ACTIVITE

SMartBe, Association Professionnelle des Métiers de la Création
Rue Emile Féron, 70
1060 Bruxelles
Tél : 02 542 10 80
http://infofr.smartbe.be

Cette association procure à ses membres aide et conseil (conseils juridiques, aide à la gestion, soutien financier…)

Elle abrite en son sein :

ACT asbl
Rue Emile Féron, 70
060 Bruxelles
Tél : 02 495 625 375
equipe@act-asbl.be
http://www.act-asbl.be

Cette asbl a pour but l'insertion socioprofessionnelle et la formation des artistes et créateurs.

ACFI-FIAS asbl
chaussée de Boondael, 6 bte 14
1050 Bruxelles
Tél : 02 640 44 07
info@acfi.be
http://www.acfi.be

Association qui regroupe une quarantaine d'organisations actives dans l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi

MICROCREDIT ET SOUTIEN DE L'ECONOMIE SOCIALE

***BRUSOC**

SRIB - Brusoc
rue de Stassart, 32
1050 Bruxelles
Tél : 02 548 22 11
brusoc@srib.be
http://www.srib.be

Brusoc est une filiale de la Société Régionale d'Investissement de Bruxelles (S.R.I.B.) qui finance l'économie sociale et locale sous toutes ses formes ; BRUSOC intervient auprès des indépendants, petites sociétés et dans des projets d'économie sociale.

***CREDAL**

Le cœur de Crédal, c'est l'argent qui est placé par ses coopérateurs et qui est prêté à des organisations d'économie sociale (crédits solidaires), à des micro-entrepreneurs (microcrédits) et à des personnes en situation de besoins qui sont exclus bancaires (crédit social accompagné).

Pour les femmes sans emploi, « Affaires de Femmes, Femmes d'Affaires (AFFA)» offre de l'accompagnement et des modules de formation pour leur permettre de créer leur propre activité.

ACTIVITE

Groupe Crédal

Place de l'Université, 16
1348 Louvain-la-Neuve
Tél : 010 48 33 50
credal@credal.be

Antenne Bruxelles

Centre Dansaert
Rue d'Alost, 7
1000 Bruxelles
Tél : Microcrédit 02 213 38 04
Crédit social 02 213 38 31

RESEAUX DE FEMMES

AFFA (Affaires de Femmes, Femmes d'Affaires)
Crédal ASBL
Département AFFA
Place de l'Université, 16
1348 Louvain-le-Neuve
Tél. : 010 48 35 90
GSM : 0498 17 53 54
Marie Ledent: coordinatrice
marie.ledent@credal.be
« Centre de ressources pour l'entrepreneuriat féminin »

F.A.R. (Femmes Actives en Réseau)
Votre contact : Bénédicte Philippart de Foy
bene.philippart@skynet.be
http://www.reseau-far.be

DIANE
Réseau des « Femmes Entrepreneures de l'UCM » (Union des Classes Moyennes)
http://www.reseaudiane.com
reseaudiane@ucm.be

JUMP
JUMP offre aux femmes des outils pratiques pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets professionnels et soutient les organisations et entreprises qui veulent promouvoir plus de mixité parmi leurs dirigeants.

*Forum JUMP
Un événement annuel à Bruxelles pour les femmes qui veulent booster leur carrière et des dirigeants d'entreprise sensibles à la dimension de genre.
http://www.forumjump.eu

*Blog JUMP
Le seul portail web multilingue en Europe et sa newsletter.
http://www.blogjump.eu

*Women's Academy
Des ateliers sur des outils professionnels pour développer la carrière des femmes.
http://www.womansacademy.be

Voir aussi

AMAZONE asbl
Rue du Méridien, 10
1210 Bruxelles
Tél : 02 229 38 00
info@amazone.be
http://www.amazone.be

FLORA asbl
Rue du Progrès, 323/7
1030 Bruxelles
Tél : 02 204 06 40
flora@florainfo.be
http://www.florainfo.be
Réseau pour la formation et la création d'emplois avec des femmes

FORMATION

Bruxelles Formation
Contact Administration Centrale
Rue de Stalle, 67
1180 Bruxelles
Tél.: 02 371 73 00

Cellule « Relations Entreprises» »
Située au sein de l'Administration centrale
Personne de contact : Marie-Luce GOFFIN-
Tél : 02 371 74 76
ml.goffin@bruxellesformation.be
Anne-Cécile DEBROUX
Tél : 02 371 74 77
ac.debroux@bruxellesformation.be

Pour trouver une formation

- **Si vous êtes demandeuse d'emploi**

http://www.bruxellesformation.be/demandeurs-demploi/trouver-une-formation/ et www.dorifor.be (pour trouver une formation)

Un contrat signé conjointement par BRUXELLES FORMATION et le stagiaire permet au stagiaire de conserver pleinement ses droits sociaux : allocations de chômage, allocations familiales, mutuelle, etc. De plus, BRUXELLES FORMATION offre une indemnité de formation d'1€ par heure et rembourse les frais de déplacement

- à tous les stagiaires en formation qui n'ont pas le diplôme de l'enseignement secondaire supérieur;

- à tous les stagiaires en formation, s'ils sont sans emploi depuis douze mois au moins sans interruption de plus de 3 mois et s'ils sont inscrits comme demandeurs d'emploi à Actiris.

- **Si vous êtes travailleuse, idem.**

Des langues pour votre métier

- **Demandeuse d'emploi**

La formation est **gratuite**. Séance d'information au numéro de téléphone
02 371 73 75 – 02 2 371 73 75 :
boîte vocale multilingue automatique.

- **Vous n'êtes pas demandeur d'emploi**

(Particulier, association, groupement, fonds sectoriel, etc.). Pour une information personnalisée :

Par tél. : 02 371 73 84 - 02 371 73.82
languesautres@bruxellesformation.be

Par courrier : BRUXELLES FORMATION LANGUES
Rue de Stalle 67 à 1180 Bruxelles.

- **Autoformation**

Pour toute information concernant l'autoformation, il est possible de contacter :
forespace@bruxellesformation.be

- **Formation à distance**

informatique-IT, certification ECDL,MOS, communication, bureautique

Les cours en ligne sont mis à disposition via le site de :
http://www.bruxellesformation.be/demandeurs-demploi/e-learning/accueil

Les participants ou leur entreprise achètent des accès d'un mois et bénéficient d'une séance d'introduction, d'une assistance téléphonique et en ligne, et d'exercices complémentaires à la demande.

BRUXELLES FORMATION ENTREPRISES est accrédité pour délivrer des certificats ECDL (certificat européen) et MOS (MS Office Specilalist)

- **Validation des compétences**

BRUXELLES FORMATION est partie prenante et s'inscrit dans le dispositif de la validation des compétences aux côtés des 4 autres institutions publiques francophones de formation professionnelle (l'enseignement de promotion sociale, le Forem, l'IFPME, le SFPME).

La validation des compétences s'adresse à des personnes de 18 ans et plus qui possèdent des compétences mais pas de titre scolaire, pas de diplôme reconnu. Ces per-

sonnes ont appris leur métier sur le tas, au fil des années en travaillant aux côtés d'une personne plus expérimentée, d'un contre maître, etc.

Le dispositif de validation des compétences va leur permettre de faire reconnaître leurs compétences d'une manière officielle via l'obtention d'un Titre de compétence.

Le Titre de compétence est obtenu après la réussite d'une épreuve pratique. Les épreuves on lieu dans des centres de validation répartis en Belgique francophone. BRUXELLES FORMATION compte actuellement 2 centres de validation :

⇒ **BRUXELLES FORMATION Construction**

Pour les métiers de carreleur, installateur sanitaire et maçon. Contact :Chaussée de Vilvorde, 66
1120 Neder-over-Hembeek
Maryse Thorez—Tél : 02 247 04 40
construction@bruxellesformation.be

⇒ **BRUXELLES FORMATION Bureau & services**

Pour le métier d'aide-comptable.
Contact :Place Rouppe 16,1000 Bruxelles
Tél : 02 508 12 69 - 02 508 12 69
bureau@bruxellesformation.be

- **Formations-stage**

Certaines des formations de Bruxelles Formation se terminent par des stages en entreprises.

Le stage de fin de formation

D'une durée de 4 semaines, il permet au stagiaire en fin de formation de mettre ses acquis en pratique, au sein d'une entreprise, dans les conditions réelles de travail. Pendant toute la durée de son stage, il reste sous contrat de formation. Le stage d'achèvement concerne essentiellement les formations qualifiantes dans les métiers de la construction, de l'industrie et de bureau et services. .Idéalement, les stages d'achèvement se déroulent dans les entreprises qui offrent de réelles chances d'embauche.

Pour des formations plus pointues dans les domaines du management, de l'informatique ou encore du multimédia et des TIC, qui s'adressent à un public plus qualifié, des stages de perfectionnement en entreprise de plus longue durée sont organisés. Ils ne peuvent cependant pas dépasser 2 mois.

Formation Professionnelle

La Formation Professionnelle Individuelle d'intégration en entreprises (FPI-E) est une FPI promue par BRUXELLES FORMATION au bénéfice de ses stagiaires en fin de formation. Il s'agit dans ce cas d'une formation de perfectionnement en entreprise, au terme d'une formation qualifiante. Les modalités sont les mêmes que pour la FPI (contrat de formation, prime de productivité versée par l'employeur, contrat de travail à l'issue de la FPI), mais la formule est plus aboutie et mieux encadrée : le contrat FPI-E débouche à quasi 100% sur une mise à l'emploi.

Bourse de mobilité BEE

Bruxellois en Europe dans le cadre du programme européen Léonardo da Vinci. Si vous souhaiteriez effectuer un stage en entreprise dans un autre pays européen, vous pouvez vous renseigner auprès de Bruxelles Formation Carrefour : t.sow@bruxellesformation.be ou v.vanelmbt@bruxellesformation.be

- en se rendant sur place, BRUXELLES FORMATION CARREFOUR, rue Royale 93 à 1000 Bruxelles. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30

- en assistant à une séance d'information organisée à Bruxelles Formation Carrefour, tous les premiers mardis du mois à 14h30 – inscription souhaitée (sur place ou par mail).

FORMATION

Conditions d'accès

- être demandeur d'emploi;
- âgé de moins de 30 ans;
- habiter la Région de Bruxelles-Capitale;
- avoir terminé ses études ou une formation professionnelle depuis moins d'un an;
- avoir une bonne connaissance de la langue du pays d'accueil.

La bourse de mobilité BEE permet d'effectuer un stage de 3 mois dans une entreprise européenne afin d'acquérir une première expérience professionnelle. Il ne s'agit pas d'un stage linguistique.

DORIFLOR

Filière Formation professionnelle - Bruxelles Formation

De quoi s'agit-il ?

Les formations professionnelles organisées par Bruxelles se trouvent dans cette filière : formation dans ses propres centres de formation. Elles couvrent de nombreux métiers (de bureau, techniques et industriels), tant au niveau de la formation de base que du perfectionnement. Elles sont qualifiantes, c'est-à-dire qu'elles préparent directement à l'exercice d'un métier. Bruxelles Formation est un organisme public dépendant de la Cocof (Commission Communautaire Française) qui est chargé de l'orientation, de la formation, du recyclage, de la reconversion des demandeurs d'emploi et des travailleurs salariés francophones en Région bruxelloise.

Pour quel public ?

Pour les demandeurs d'emploi, les travailleurs et les entreprises. Dans la plupart des cas, l'entrée est conditionnée non à un diplôme scolaire, mais à la vérification des aptitudes et des connaissances particulières nécessaires à la formation et à la pratique du métier visé.

Obtient-on un diplôme ?

L'achèvement d'une formation de Bruxelles Formation est sanctionné non par un diplôme, mais par une « attestation de formation professionnelle ». L'évolution actuelle tend vers la certification de qualifications professionnelles reconnues au niveau européen (validation des compétences). Dans certains cas, des brevets utiles ou nécessaires à l'exercice du métier peuvent être préparés ou acquis durant la formation.

Combien ça coûte ?

Formations gratuites pour les demandeurs d'emploi. Certaines catégories de stagiaires bénéficient en outre du remboursement de leurs frais de déplacement et d'une prime horaire de 1€ brut. Il s'agit des demandeurs d'emploi inscrits chez Actiris et qui remplissent une des conditions suivantes :

- soit ne pas avoir de diplôme secondaire supérieur,

- soit être allocataire du FBFISPH (Fonds bruxellois pour les personnes handicapées),

- soit être inoccupé depuis plus de 12 mois (seules les dates d'inscription chez Actiris sont prises en compte pour prouver cette inoccupation ; les 12 mois peuvent comporter des interruptions d'inscription, à condition que celles-ci ne dépassent pas 3 mois chacune).

Quand et comment ces formations sont-elles organisées ?

Les formations pour demandeurs d'emploi sont organisées en journée, généralement à temps plein. Les formations pour travailleurs et entreprises sont organisées selon des horaires adaptés. L'entrée en formation ne se fait pas à des dates fixes: elle dépend de la longueur de la formation demandée (de quelques jours à un an) et du nombre de candidats retenus.

FORMATION

Comment participer ?

Pour la plupart des formations, se présenter à Bruxelles Formation Carrefour pour recevoir une invitation à une séance d'information et à des tests qui ont lieu dans le centre de formation.

A Bruxelles

Une carte « Emploi-Formation » pour Bruxelles. La Maison de l'Emploi et de la Formation et la Ville de Bruxelles présentent un outil pour faciliter l'accès au marché du travail des chercheurs d'emploi : une carte géographique détaillée qui permet de trouver, en un coup d'œil, les organismes non lucratifs d'accompagnement à la recherche d'emploi, de formation et d'information.

Plus de 70 organismes y sont référencés et complétés d'informations utiles comme : les types d'activités organisées, adresses, téléphones, sites internet, adresses e-mail.

Des pictogrammes permettent d'identifier rapidement si un organisme propose : de l'aide à la recherche d'emploi, des activités de formation, un service visant à obtenir des informations.

Le plan Formation-Emploi est téléchargeable directement depuis ce site au format pdf : http://www.bruxelles.be/artdet.cfm/

Une version imprimée est disponible sur simple demande en envoyant un mail à info@mefbruxelles.be ou

Infos pratiques

Maison de l'Emploi et de la Formation-
Boulevard d'Anvers 26 à 1000 Bruxelles-
Tél : 02 211 14 60 - 02 211 14 60
info@mefbruxelles.be

En région de Bruxelles-Capitale

Enseignement - Formation
A la recherche d'une formation professionnelle en Région de Bruxelles-Capitale ?

Les bases de données suivantes sont consultables :

Formation professionnelle des adultes

Francophones

La base de données DORIFOR reprend principalement les formations pour adultes francophones à Bruxelles.

Rechercher une formation dans la base de données DORIFOR (base de données en ligne, http://www.dorifor.be)

Néerlandophones

Le VDAB (Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding) détaille les offres de formation professionnelle en Région de Bruxelles-Capitale pour les adultes néerlandophones.

Rechercher une formation dans la base de données du VDAB (base de données en ligne, http:// www.vdab.be)

Métiers et formations liés aux TIC à Bruxelles

Evoliris, le Centre de référence professionnelle TIC en Région de Bruxelles-Capitale, répertorie les métiers et formations TIC à Bruxelles, en fonction de différents groupes-cibles : les jeunes de 14 à 17 ans, les jeunes de 18 à 21 ans, les demandeurs d'emploi, les travailleurs actifs dans les TIC.

Rechercher une formation dans le secteur des TIC ((base de données en ligne, http://www.evoliris.be)

FORMATION

Espace formation PME

L'ESPACE FORMATION PME est le centre de formation des classes moyennes en région bruxelloise.

Rue de Stalle, 292b
1180 Bruxelles
Tél : 02 370 85 11
accueil@efpme.be
http://www.efpme.be/

Plus de 74.000 entreprises sont actives en région bruxelloise. Le dynamisme et l'activité des indépendants, artisans, commerçants, petites et moyennes entreprises (PME) sont synonymes de vitalité économique d'une région et de création d'emplois.

L'**ESPACE FORMATION** PME s'adresse à un public qui s'oriente vers les professions indépendantes, les PME ou TPE ainsi que vers leurs collaborateurs.

VOLET SOCIAL

Piste pour avoir accès gratuitement à Internet : aller dans une bibliothèque communale et s'y inscrire (inscription gratuite) : http://www.bibliotheques.be/fr/bibliotheques/

Beaucoup d'informations sur le site du guide social http://www.guidesocial.be

SECURITE SOCIALE

2 sites Web des services publics fédéraux qui se rejoignent

**le site fédéral de la sécurité sociale* :

Celui-ci fournit beaucoup d'informations très intéressantes
https://www.socialsecurity.be/site_fr/home_default.htm

et plus précisément l'onglet précarité :
https://www.socialsecurity.be/CMS/fr/citizen/displayThema/private_life/PRITH_5.xml

avec les liens vers les rubriques suivantes :

Médiation de dettes
Régularisation des droits sociaux
Revenu d'intégration
Avances financières
Aides aux enfants mineurs
Intervention en matière énergétique
Aide au logement
Accès à la culture et aux loisirs

**le site du SPP Intégration Sociale, Lutte contre la Pauvreté, Economie Sociale et Politique des Grandes Villes* http://www.socialassistance.fgov.be/

et plus précisément la page suivante : http://www.socialassistance.fgov.be/be_fr/10/index.html
Vous y trouverez la liste des CPAS (Centres Publics d'Aide Sociale), leurs missions ainsi que beaucoup de réponses à vos questions (types d'aides possibles…)

PENSIONS

Office national des pensions

Tour du Midi – 1060 Bruxelles
http://www.onprvp.fgov.be

info@rvpong.fgov.be

Tél : 02 529 30 01

contactcenterfr@onp.fgov.be

Bureau du Brabant Wallon et Bruxelles
Tour du Midi
1060 Bruxelles
2ème étage
Tél : 02 529 26 86
brabantfr@onp.fgov.be
Heures d'ouverture : tous les jours ouvrables de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h00

**Pour les travailleurs salariés*

Ligne verte gratuite en Belgique:
0800 502 56 (en semaine, de 8h.30 à 12h et de 13h à 17h)

VOLET SOCIAL

L'ONP lance « MyPension », le dossier de pension en ligne
(voir sur www.onprvp.fgov.be)

Cette application interactive permet aux travailleurs et aux pensionnés du régime salarié de consulter leur dossier de pension et de suivre pas à pas son évolution. L'accès à MyPension se fait via le site web de l'ONP et nécessite un lecteur de carte d'identité électronique ou un token.

*Pour celles qui ont eu des carrières mixtes :

Venez poser vos questions au "Pointpensions" près de chez vous !

Pour Bruxelles :

Tour du Midi (Office national des Pensions)

Le 2ème mercredi du mois de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h00

Pour les travailleurs indépendants :

INASTI – Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants
Place Jean Jacobs, 6
1000 Bruxelles
Tél : 02 546 42 11
info@rsv-inasti.fgov.be
http://www.rsv-inasti.fgov.be

Pour les fonctionnaires

SdPSP - Service des Pensions du Secteur Public
Place Victor Horta, 40 Bt 30
1060 Bruxelles
Tél : 02 558 60 00
http://www.sdpsp.fgov.be
nfo@sdpsp.fgov.be

Voir aussi la *brochure d'information de l'ONP* « Jeunes femmes et pensions » :

http://www.onprvp.fgov.be/onprvp2004/FR/S/S_a/S_a_01.asp

Pour effectuer vous-même une *simulation du calcul de votre pension*, vous pouvez utiliser le site officiel :

http://www.toutsurmapension.be/e-pension/ViewWelcome.do

Si vous êtes pensionnés, pour mieux connaître vos droits, consultez également

SeniorFlex asbl
Square Vergote 10a, Bte 10
1200 Bruxelles
http://www.seniorflex.org
crobert@seniorflex.org

SANTE

- *Principales mutuelles* :

Alliance nationale des Mutualités chrétiennes
Chaussée de Haecht, 579 Bt 40
1031 Bruxelles
Tél : 02 246 41 11
alliance@mc.be
http://www.mc.be

Caisse auxiliaire d'Assurance Maladie-Invalidité
Rue du Trône, 30 A
1000 Bruxelles
Tél : 0800 11 292
info@caami-hziv.fgov.be
http://www.caami.be

Union nationale des Mutualités Libérales
Rue de Livourne 25
1050 Bruxelles
Tél : 02 542 86 00
info@mut400.be
http://www.mut400.be

VOLET SOCIAL

Union nationale des Mutualités libres
Rue Saint-Hubert, 19
1150 Bruxelles
Tél : 02 778 92 11
info@mloz.be
http://www.mloz.be

Union nationale des Mutualités neutres
Chaussée de Charleroi, 145
1060 Bruxelles
Tél : 02 538 83 00
info@unmn.be
http://www.mutualites-neutres.be

Union nationale des Mutualités socialistes
Rue st Jean, 32-38
1000 Bruxelles
unms@mutsoc.be
http://www.mutsoc.be

- Trouver une *maison médicale* près de chez moi

Fédération des maisons médicales
Boulevard du Midi, 25 Bte 5 – 5e étage
1000 Bruxelles
Tél : 02 514 40 14
fmm@fmm.be
http://www.maisonmedicale.org

- *Centres de planning familial*

Tous les centres de planning familial sont regroupés sur le site internet de la Communauté française

http://www.loveattitude.be/cms/index.php

Possibilité de consultations médicales, sociales, psychologiques, juridiques, de conseil conjugal, sexologique, de médiations familiales.

Différents prix peuvent être proposés en fonction de la situation financière de chacun(e).

Afin de connaître le centre près de chez vous, vous pouvez aussi contacter :

> la Fédération des centres pluralistes familiaux - 02 514 61 03
> la Fédération laïque de centres de planning familial - 02 502 82 03
> la Fédération des centres de planning et de consultation - 064 26 73 50
> la Fédération des centres de planning familial des Femmes prévoyantes socialistes - 02 515 04 01

- *Soins palliatifs et continus (en institution et à domicile)*

Fédération bruxelloise pluraliste des Soins palliatifs et continus

Chaussée de Boondael, 390 ·
1050 Bruxelles
Tél : 02 649 41 28
http://www.hospitals.be/fbsp
aremis@belgacom.net

- *Aide et soins à domicile*

Fédération Aide et soins à domicile ASD
Rue Malibran, 53 - 1050 Bruxelles
Tél : 02 647 03 66
Permanence téléphonique : 24h/24 - 7j/7
http://www.fasd.be/bruxelles
Horaire d'ouverture **des bureaux** : du lundi au vendredi de 8:00 à 16:30
Cette fédération regroupe l'ancienne Croix jaune et blanche, la Fédération nationale Aide familiale (FNAF) et la Coordination nationale des Centres de Soins et Services à Domicile (CCSSD).

Fédération des CSD
Place Saint-Jean, 1
1000 Bruxelles
Tél : 02 515 02 08
csd@mutsoc.be

VOLET SOCIAL

CSD Bruxelles
Rue Saint-Bernard, 43
1060 Bruxelles
02 537 98 66 7j/7 - 24h/24
info@csdbxl.be
www.csdbxl.be

Ces 2 fédérations (ASD et CSD) fournissent, en plus des soins, des aides multiples à domicile, y compris des gardes pour enfants malades, télévigilance, etc

→ pour trouver des **infirmier(e)s indépendant(e)s** et kinés venant à domicile, consulter notamment les sites
http://www.websenior.be

Union des **kinés** francophones et germanophones de Belgique :
http://www.webkine.be

Croix Rouge de Belgique
http://www.croix-rouge.be
info@redcross-fr.be
Tél numéro vert : 105

Comité régional
Rue de Stalle, 96
1180 Bruxelles
Tél : 02 371 31 51
comite.bruxelles@redcross-fr.be

Antennes de la Croix Rouge dans chaque commune bruxelloise (renseignements pratiques sur le site http://www.croix-rouge.be)
°action sociale à domicile ;
(accompagnement non médical par des volontaires) ;
°services de prêt de matériel sanitaire
°transports médicaux.

Permanence téléphonique : 24h/24 - 7j/7
Tél : 02 647 03 66

- *Autres adresses utiles*

O.N.E. (Office de la Naissance et de l'Enfance) Protection maternelle et infantile de 0 à 6 ans. Consultations de nourrissons et prénatales.
Chaussée de Charleroi, 95
1060 Bruxelles
Tél : 02 542 12 11
www.one.be

Services sociaux des cliniques
(se renseigner auprès de la clinique ou de l'hôpital fréquenté)

Pour trouver une **pharmacie de garde**
Les Pharmaciens de Bruxelles
Boulevard d'Anvers, 34
1000 Bruxelles
Tél : 02 219 40 56
http://www.fpb.be

- *Dépendances*

Ligne Tabac – Stop
Tél : numéro gratuit : 0800 111 00
conseil@tabacstop.be
www.tabacstop.be
Programme personnalisé en ligne via
www.coachtabacstop.be

Infor-Drogues
Permanence : 02 227 52 52
www.infordrogues.be

Alcooliques anonymes

Tél : 078 15 25 56 7j/7j 24h/24
http://www.alcooliquesanonymes.be/main.php

- *Santé mentale*

Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale
Rue du Président, 53
1050 Bruxelles
Tél : 02 511 55 43
http://www.lbfsm.be
lbfsm@skynet.be

pour trouver un centre :
http://www.lbfsm.be/spip.php?rubrique39

VOLET SOCIAL

L'Autre Lieu
Rue Marie-Thérèse, 61
1210 Bruxelles
Tél : 02 230 62 60
http://www.autrelieu.be
autrlieu@edpnet.be
Permanence du lundi au vendredi 9h30-16h30. Pour personnes en demande d'écoute, d'accueil, de soutien de projets, d'aide administrative ou encore d'orientation vers des ressources en santé mentale.

Centre de prévention du suicide
Ligne de crise 24h/24 :
0800 32 123
Secrétariat général : Tél : 02 650 08 69
Avenue Winston Churchill, 108
1180 Bruxelles
http://www.preventionsuicide.be
cps@preventionsuicide.be

En plus de la ligne de crise anonyme, le Centre de prévention du suicide fournit :

- un forum d'expression libre ;
- des entretiens individuels de crise après une tentative de suicide ;
- un accompagnement du deuil suite au suicide d'un proche soit en individuel, soit en groupe ;
- un groupe de parole pour parents d'ados confrontés aux problématiques du suicide.

- *Aide aux sans abri*

Guide pour les personnes sans-abri édité par le SPP Intégration sociale en collaboration avec le Front des SDF: http://www.mi-is.be/be_fr/index.html

Samu social
Rue du Petit Rempart, 5
1000 Bruxelles

Tél : 0800 99.340 -02 551.12.20
info@samusocial.be
http://www.samusocial.be

Infirmiers de rue asbl
Rue d'Artois, 46
1000 Bruxelles
Tél : 0477 483 150
http://www.infirmiersderue.be
infos@infirmiersderue.be

Médecins du Monde
Rue de l'Eclipse, 6
1000 Bruxelles
Tél : 02 648 69 99
info@medecinsdumonde.be
http://www.medecinsdumonde.be

Médecins du Monde a ouvert un centre d'accueil, de soins et d'orientation (CASO) pour aider les personnes exclues des soins à accéder aux soins de santé.
Consultations libres :
lundi 13h, jeudi 9h, vendredi 13h.
Consultations avec RDV : mardi matin, mercredi après-midi et jeudi après midi.
Adresse : rue d'Artois, 46 - 1000 Bruxelles
Contact : 02 513 25 79
Pour prendre RDV : 02 513 28 97

Pour les femmes issues de l'étranger, migrantes et sans papiers pour la majorité, Médecins du Monde a décidé d'intervenir en créant la mission « Parle avec Elle ».A travers une écoute ou une consultation gynécologique gratuite, les questions intimes sont abordées, des solutions sont trouvées et des liens de confiance construits.

La mission « Parle avec Elle » a lieu chaque jeudi de 14h à 17h au sein des locaux de l'asbl Nasci (1030 Bruxelles). Pour entrer en contact avec l'équipe de « Parle avec Elle », appelez le 0474/40.67.30

Diogènes asbl
Place de Ninove, 10
1000 Bruxelles
Tél : 02 502 19 35
asbldiogenevzw@hotmail.com
http://www.webzinemaker.com/diogenes

VOLET SOCIAL

AIDE SOCIALE DE PROXIMITE

CPAS de vos communes, voir la liste sur http://www.socialassistance.fgov.be/be_fr/10/index.html

A.M.A. asbl (**Association des Maisons d'Accueil**)
rue Gheude, 49 - 1070 Bruxelles
Tél : 02 513 62 25
http://www.ama.be

Cette association fédère ± 60 institutions assurant l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement d'adultes et de familles en difficultés psychosociales (dont plus de 20 à Bruxelles) ; voir la liste sur le site.

→pour connaître le **réseau associatif bruxellois**, consulter le Guide social http://public.guidesocial.be

notamment

Les **Maisons de Quartier de Bruxelles**
Quai au Bois de Construction? 1-2
1000 Bruxelles
Tél : 02 209 62 70
info@lmdq.be
http://www.lesmaisonsdequartier.be

9 maisons :

Maison de Quartier Buanderie, Rue de la Buanderie, 1, 1000 Bruxelles.
Tél : 02 546 22 82

Maison de Quartier Millénaire, Chaussée d'Anvers, 150a, 1000 Bruxelles.
Tél : 02 203 05 56

Maison de Quartier Mellery, Rue Mathieu Desmaré, 10, 1020 Bruxelles
Tél 02 479 59 99

Espace "S", Rue de la Comtesse de Flandre, 4, 1020 Bruxelles.
Tél 02 425 39 15

Maison de Quartier Modèle. Cité Modèle annexe bloc 3, 1020 Bruxelles.
Tél : 02 479 15 23

Maison de Quartier Rossignol. Chemin du Rossignol 18/28, 1120 Bruxelles.
Tél 02 268 33 29

Maison de Quartier de Haren. Rue Cortenbach, 11, 1130 Bruxelles.
Tél : 02 241 35 70

Maison de Quartier Nord-Est, rue Van Campenhout, 16, 1000 Bruxelles
Tél : 02 563 48 97

Maison de Quartier Querelle, rue du Lavoir, 32, 1000 Bruxelles.
Tél. : 02 512 15 89

Coordination sociale des Marolles
Rue Saint-Ghislain 20 – 1000 Bruxelles
Tél : 02 513 64 48
info@lesmarolles.be

http://www.lesmarolles.be

S.E.L. (Services d'Echanges Locaux)
Ce sont des systèmes d'échange de services non professionnels (sans argent, valorisés à l'heure) pour mettre en valeur les compétences personnelles et tisser du lien social).

Il y a à Bruxelles 10 S.E.L. de ce type
http://www.lesel.be

Anderlecht
SELAtlas
0478 613 323
http://www.selatlas.be

Auderghem
SELAuderghem
0474 724 092
http://www.selauderghem.be

Bruxelles
BruSEL
0499 350 062
http://www.brusel.be

VOLET SOCIAL

Evere
SELEvere
0499 600 508
http://www.selevere.be

Koekelberg
SELsurKoekelberg
0498 106 817
http://www.selensemble.be

Saint Gilles
SELoFan
Rue de Roumanie, 26
0497 615 047
http://www.selofan.be

Schaerbeek
SELaVie
Avenue Dailly 208
02 734 24 53
http://www.selavie.be

Uccle
SELEssentiel
Chemin Avijl, 42
0498 322 395
http://www.selessentiel.be

Watermael Boitsfort
ArchiduSEL
Avenue des Archiducs, 52
02 672 27 33
http://www.archidusel.be

Woluwe Saint Pierre
SELUnivers
Val des Seigneurs, 140
0479 715 424
http://www.selunivers.be

Divers

Espace social Télé Service asbl
Boulevard de l' Abattoir, 27-28
1000 Bruxelles
Tél : 02 548 98 00
http://www.guidesocial.be/tele-service/page.php?id=284&page=3

Equipes d'Entraide AIC Belgique asbl
Av. de la Renaissance, 40
1000 Bruxelles
Tél : 02 649 06 45 – 02 649 22 80
http://public.guidesocial.be/associations/ee.14452.html

FEMMES

Conseil des Femmes Francophones de Belgique asbl

Organisme pluraliste d'éducation permanente composé d'une cinquantaine d'organisations de femmes ainsi que de membres individuelles

Rue du Méridien, 10
1210 Bruxelles
Tél : 02 229 38 21
cffb@amazone.be
http://www.cffb.be

Vie Féminine, asbl

Secrétariat national
Rue de la Poste, 111
1030 Bruxelles
Tél : 02 227 13 00
secretariat-national@viefeminine.be
http://www.viefeminine.be

Section de Bruxelles
Boulevard de l'Abattoir, 27/28
1000 Bruxelles
Tél : 02 513 69 00
bruxelles@viefeminine.be

VOLET SOCIAL

Femmes Prévoyantes socialistes, asbl
Place Saint-Jean, 1-2
1000 Bruxelles
Tél : 02 515 04 01
fps@mutsoc.be
http://www.femmesprevoyantes.be

Section de Bruxelles
Rue du midi, 120
1000 Bruxelles
Tél : 02 546 14 07

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
Rue Ernest Blerot, 1
1070 Bruxelles
Tél : 02 233 42 65
egalite.hommesfemmes@iefh.belgique.be
http://igvm-iefh.belgium.be/fr/

Amazone asbl
Rue du Méridien, 10
1210 Bruxelles
Tél : 02 229 38 00
info@amazone.be
http://www.amazone.be

Asbl "29 rue blanche - mouvements de femmes"
Rue blanche, 29
1060 Bruxelles
Tél : 02 538 47 73
29rueblanche@yucom.be

VIOLENCES

Urgences 101 ou 112 !!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Ecoute violences conjugales
Numéro vert : 0800 30 030
www.ecouteviolencesconjugales.be

Mariages forcés, crimes d'honneur
Numéro vert : 0800 23 243

Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales asbl
Avenue des Casernes, 29
1040 Bruxelles
Tél : 02 534 49 46
info@cpvcf.org
violences.familiales@misc.irisnet.be
http://www.cpvcf.org

Le Service SOS-Enfants
Tél : 02 542 14 10
sos-enfants@one.be

Les Equipes SOS-Enfants ont pour mission de prévenir et traiter les situations où des enfants sont victimes de maltraitance physique, psychologique, sexuelle, institutionnelle ou de négligence.

→ SOS Enfants ULB
Rue Haute, 322
1000 BRUXELLES
02 535 34 25

→ SOS Enfants-Parents Saint-Luc
Avenue Hippocrate, 10
1200 BRUXELLES
02 764 20 90

GARANCE asbl
Boulevard du Jubilé, 155
1080 Bruxelles
Tél : 02 216 61 16
info@garance.be
www.garance.be
Association active dans la prévention des violences;

PRAXIS Bruxelles asbl
Rue du Marteau, 19
1000 Bruxelles
Tél : 02 217 98 70
bruxelles@asblpraxis.be
http://www.asblpraxis.be

VOLET SOCIAL

SOS VIOL
Rue Saint-Bernard, 43
1060 Bruxelles
Tél : 02 534 36 36
sosviol@brutele.be
www.sosviol.be/accueil

GAMS / mutilations sexuelles
Rue traversière, 125
1210 Bruxelles
Tél : 02 230 11 37
info@gams.be
www.gams.be

Service d'aide aux victimes
http://www.belgium.be/fr/justice/victime/aide_aux_victimes/services_d_aide_aux_victimes/

Bureau d'assistance policière aux victimes
joignable 24h/24

District 1
Rue Marché au Charbon,30
1000 Bruxelles
Catherine Lemage : 02 279 77 37
Fabrice Marcuccetti : 02 279 77 37
Katrien Zwartebroeckx : 02 279 77 36

District 2
Bd Emile Bockstael, 244
1020 Bruxelles
Sylvia Mettens: 02 279 88 28

District 3
Rue du Collège, 1
1050 Bruxelles
Anne-Françoise Anciaux : 02 515 77 79
Renaud Beck : 02 515 77 86

AIDE AUX FAMILLES

Allo Info-Familles
Quelqu'un qui vous écoute et vous oriente dans la discrétion
du lundi au vendredi de 9h à 17h
Tél : 02 513 11 11
http://www.citoyenparent.be/Public/aif/

Télé Accueil : 107
Un numéro de téléphone gratuit et anonyme, accessible jour et nuit, pour parler, sortir de la solitude, apaiser ses tensions... être entendu.

Écoute Enfants : 103
Un numéro vert destiné spécialement aux enfants, accessible tous les jours 24h sur 24h.

Ligue des Familles a.s.b.l.
Publications (Le Ligueur, Le Journal de votre enfant...), action politique, animations sur le terrain... : de multiples services... au service d'une société «parents et enfants admis».
Rue du Trône, 127
1050 Bruxelles
Tél : 02 507 72 11
www.liguedesfamilles.be

O.N.E. (Office de la Naissance et de l'Enfance)
L'ONE propose de multiples services pour la protection maternelle et infantile de 0 à 6 ans.
Chaussée de Charleroi, 95
1060 Bruxelles
Tél : 02 542 12 11
www.one.be

→ Consultations de nourrissons et prénatales (voir la liste des centres de consultations sur le site de l'ONE);
→ Voir aussi le service SOS Enfants : les Equipes SOS-Enfants ont pour mission de prévenir et traiter les situations où des enfants sont victimes de maltraitance physique, psychologique, sexuelle, institutionnelle ou de négligence (voir plus haut dans le chapitre « Violences »).

Association pour la médiation familiale
En cas de crise conjugale, de conflit familial, un médiateur peut aider à rétablir la communication entre les parties afin qu'elles trouvent des solutions à leurs problèmes.

VOLET SOCIAL

Rue Melpomène, 24 c
1080 Bruxelles
Tél : 02 415 81 75
www.mediationfamiliale.be

Ecole des Parents et des Educateurs asbl
Rue de Stalle, 96
1180 Bruxelles
Tél : 02 733 95 50
secretariat@ecoledesparents.be
http://www.ecoledesparents.be
http://www.alloparentsbobo.be/

Association Françoise Dolto
Rue du Trône, 214
1050 Bruxelles
Tél : 02 731 95 72
fdolto@skynet.be
Rue Melpomène, 24 c
1080 Bruxelles
Tél : 02 415 81 75
www.mediationfamiliale.be

Ecole des Parents et des Educateurs asbl
Rue de Stalle, 96
1180 Bruxelles
Tél : 02 733 95 50
secretariat@ecoledesparents.be
http://www.ecoledesparents.be
http://www.alloparentsbobo.be/

Association Françoise Dolto
Rue du Trône, 214
1050 Bruxelles
Tél : 02 731 95 72
fdolto@skynet.be
http://www.associationfdolto.be

Centre de prévention du suicide
Ligne de crise 24h/24 :
0800 32 123
Secrétariat général : Tél : 02 650 08 69
Avenue Winston Churchill, 108
1180 Bruxelles
http://www.preventionsuicide.be
cps@preventionsuicide.be

→ **Ordre des Barreaux francophones et germanophones** : informations sur vos droits
Avenue de la Toison d'Or, 65
1060 Bruxelles
Tél : 02 648 20 98
www.avocat.be

→ **Se séparer en Belgique,** réponses à toutes les questions.
En grande partie gratuit ; pour avoir des réponses à des questions précises on peut s'abonner (payant à partir de 13 € par mois !)
www.divorcenet.be

→ **Plate forme créances alimentaires**
http://www.creances-alimentaires.be/fr/index.php

SECAL – Service des Créances alimentaires
http://www.secal.belgium.be/
secal.central@minfin.fed.be
numéro gratuit : 0800 12 302
Rue de la Régence, 54
1000 Bruxelles
Tél : 0257 743 70 – 0257 763 90

En cas de surendettement

Contacter le CPAS de votre commune qui, généralement, possède un service de médiation de dettes pour vous aider à sortir d'une situation de surendettement.

Souvent aussi les CPAS possèdent également des services de médiation concernant l'énergie afin d'aider les personnes qui ne sont plus à même de payer leurs factures de gaz et d'électricité et risquent dès lors d'en être privés ; ils sont soutenus dans leur action par le Fonds Gaz et électricité.

Pour plus de renseignements sur la façon de tenir un budget et pour de précieux conseils, consultez également les sites de :

VOLET SOCIAL

→ **L'observatoire du crédit et de l'endettement**
http://www.observatoire-credit.be

→ **Le Centre d'Appui aux services de médiation de dettes de Bruxelles Capitale**
Boulevard du Jubilé, 153-155
1080 Bruxelles
Tél : 02 217 88 05
info@grepa.be
http://www.grepa.be/

→ **Dignitas asbl**
fondée par d'anciens surendettés ; ce site reconnu et soutenu par diverses instances gouvernementales fournit de très intéressants renseignements.
http://www.dignitas.be/

Autres adresses :

Service de guidance budgétaire - Habiter Bruxelles
Boulevard de l'Empereur, 34
1000 Bruxelles
Tél : 02 512 66 66
courriel général : m.fitwi@interbru.org

Service de Guidance budgétaire - Services Sociaux des Quartiers 1030
Rue de la Poste, 156
1030 Bruxelles
Tél: 02 218 76 88
courriel général : info@ssq-wmw.be

Service de Guidance budgétaire - Aiguillages Asbl
Rue Gustave Defnet, 45
1060 Bruxelles
Tél : 02 534 10 47

Entraide et Solidarité asbl
Rue François Mus, 5
1080 Bruxelles
Tél : 02 427 42 58
victortshilulu@yahoo.fr

Service de Guidance budgétaire - Centre d'Entraide de Jette Asbl
Rue Henri Werrie, 11
1090 Bruxelles
Tél : 02 428 90 56
ce.jette@misc.irisnet.be

Service Médiation de dettes - Cellule de guidance budgétaire - St-Josse-Ten-Noode
Rue Brialmont, 23 - 1er étage
1120 Bruxelles
Tél : 02 210 44 56 - 02 210 44 57
maj@stjosse.irisnet.be

Service de Guidance budgétaire - Entraide et Culture Asbl
Avenue van Volxem, 525
1190 Bruxelles
Tél : 02 539 43 60

Service de Guidance budgétaire - Service Social des Cliniques Universitaires Saint-Luc
Avenue Hippocrate,10
1200 Bruxelles
Tél : 02 764 15 82

VOLET SOCIAL

CONSEILS JURIDIQUES

- *Pour un conseil juridique par téléphone gratuit*

Tele Barreau
Rue de la Régence, 63
1000 Bruxelles
Tél : 02 511 50 45 ou 02 511 54 83
ts les jours entre 14h - 17h30
(s'armer de patience car ce service est très demandé)

- *Pour obtenir un conseil juridique gratuit, vous pouvez toujours vous rendre au*

Bureau d'aide juridique
Palais de justice - Extension
Rue de la Régence, 63 – 1er étage
1000 Bruxelles
Tél : 02 508 66 57 ou 02 519 85 59
info@bajbxl.behttp://
www.barreaudebruxelles.be
Une aide juridique de première ligne pourra vous être dispensée par des avocats spécialisés dans le domaine qui vous intéresse.

Ou dans les **permanences** assurées par des avocats bénévoles et organisées localement par la Commission d'Aide Juridique :
http://www.aidejuridiquebruxelles.com

ANDERLECHT

Pavillon du Parc du Busselenberg
Rue du Busselenberg
1070 Bruxelles
Mercredi de 13h30 à 15h00

AUDERGHEM

Justice de Paix
Chaussée de Wavre, 1789
1160 Bruxelles
2ème et 4ème mercredis du mois de 13h à 15h.

BERCHEM-SAINTE-AGATHE

Rue des Alcyons 23 - Local 22,
2ème étage
1082 Bruxelles
Jeudi de 16.00 à 18.00 h.

BRUXELLES

Bureau d'aide juridique
Rue de la Régence 63, 1er étage
1000 Bruxelles
Du lundi au vendredi de 8h30 à 10h
Lundi, mardi et jeudi de 13h à 15h.

Rue du Béguinage, 5
1000 Bruxelles
1er et 3ème mercredis du mois de 14h à 16h

Droits sans toit
Gare centrale - Rue de la Putterie
1000 Bruxelles
Jeudi de 19h à 20h.

ETTERBEEK

Maison communale
Avenue d'Auderghem, 115
1040 Bruxelles
Jeudi de 15h30 à 17h.30

FOREST

Justice de Paix,
Chaussée d'Alsemberg, 296
1190 Bruxelles
2ème et 4ème jeudis du mois de 11h à 12h.

IXELLES

Justice de Paix
Rue A. Dewitte, 28
1050 Bruxelles
Vendredi de 12h à 13h.

JETTE

Justice de Paix
Place Cardinal Mercier, 11
1090 Bruxelles
Mardi de 11h à 12h.

VOLET SOCIAL

KOEKELBERG

Rue Herkoliers, 35
1081 Bruxelles
Jeudi de 17h à 19h.

LAEKEN

Rue Stéphanie, 27
1020 Bruxelles
1er, 3ème et 5ème mercredis du mois de 14h à 15h.

MOLENBEEK

Justice de Paix
Rue du Niveau, 7
1080 Bruxelles
Vendredi de 10h30 à 12h30.

SAINT-GILLES
C.S.S.
rue Vanderschirck, 71
1060 Bruxelles
Mardi de 13h30 à 15h

SAINT-JOSSE

Maison de la Famille
rue de Liedekerke, 112
1210 Bruxelles
1er, 3ème et 5ème mardis du mois de 17h à 18h.

SCHAERBEEK

Justice de Paix
Rue Royale, 271-273
1030 Bruxelles
2ème et 4ème lundis du mois de 13h30 à 14h30.

UCCLE

Justice de Paix
Parvis Saint-Pierre, 26
1180 Bruxelles
2ème et 4ème lundis du mois de 14h à 15h.

WATERMAEL-BOITSFORT

Maison communale
Place Antoine Gilson, 1
1170 Bruxelles
Jeudi de 17h à 19h. Fermé en juillet et en août.

WOLUWE-SAINT-LAMBERT

Maison communale
Avenue Paul Hymans, 2
1200 Bruxelles
1er et 3ème mercredis du mois de 14h à 16h.

WOLUWE-SAINT-PIERRE

Centre communautaire de Joli-Bois
Drève des Shetlands, 15
1150 Bruxelles
1er et 3ème mercredis du mois de 13h30 à 15h30.

* Si votre problème n'est pas résolu après cela, vous serez orienté vers un avocat cette fois-ci payant mais en fonction de vos revenus.

L'aide juridique est une tradition ancienne et la fierté du barreau ; l'Ordre des Avocats assure aux personnes les plus faibles une aide juridique - totalement ou partiellement - gratuite en fonction du montant de leurs ressources.

Cette aide bénéficie :

- à la personne dont les ressources sont insuffisantes ;
- au mineur ;
- à la personne malade mentale ;
- au détenu ;
- à l'étranger (pour l'introduction d'une demande de régularisation de séjour ou un recours contre un ordre de quitter le territoire) ;
- au demandeur d'asile ou à la personne qui introduit une demande de statut de personne déplacée.

Elle prend la forme, soit de brèves consultations (premier conseil) données dans le cadre des permanences organisées par l'Ordre, soit d'une assistance dans le ca-

dre d'un litige ou d'un procès. Dans ce dernier cas, le bureau d'aide juridique désigne un avocat pour assister le justiciable; dans certaines matières, le bâtonnier peut commettre d'office un avocat.

- *Pour mieux connaître vos droits, vous pouvez aussi contacter l'**asbl Solidarité Nouvelles Bruxelles**.*

Solidarités Nouvelles Bruxelles met à disposition des associations et du public, des outils pédagogiques et une documentation générale sur les droits sociaux dans une optique de :

- Promotion des droits sociaux ;
- Lutte contre les mécanismes d'exclusion sociale ;
- Démocratisation de la culture juridique ;
- Des permanences juridiques y sont organisées.

Solidarités Nouvelles Bruxelles
Rue de la Porte Rouge 4
1000 Bruxelles
Tél : 02 512 71 57
Tél : 02 512 02 90
http://www.snbru.be/rubrique.php3?id_rubrique=1

Les bénéficiaires de l'aide juridique gratuite en raison de leurs revenus
Bénéficient de la gratuité **totale** :
*- "1°) la personne isolée qui justifie par tout docum ent à apprécier par le bureau d'aide juridique (…) que son revenu mensuel net est **inférieur à 878 EUR** ;*

*- 2°) la personne isolée avec personne à charge, ou l a personne cohabitant avec un conjoint ou tout autre personne avec laquelle elle forme un ménage si elle justifie par tout document à apprécier par le bureau d'aide juridique (…) que le revenu mensuel net du ménage est **inférieur à 1.128 EUR** ; »*

26.- Bénéficient de la gratuité **partielle** :
*- "1°) la personne isolée qui justifie par tout docum ent à apprécier par le bureau d'aide juridique (…) que son revenu mensuel net se situe **entre 878 EUR et 1.128 EUR** ;*

*- 2°) la personne isolée avec personne à charge, ou l a personne cohabitant avec un conjoint ou tout autre personne avec laquelle elle forme un ménage si elle justifie par tout document à apprécier par le bureau d'aide juridique (…) que le revenu mensuel net du ménage se situe **entre 1.128 EUR et 1.377 EUR.** »*

LOGEMENT

Pour avoir des renseignements généraux de tous types, consulter le site de la Région :
http://www.bruxelles.irisnet.be/fr/citoyens/home/logement.shtml

LOCATION AUPRES D'UNE SOCIETE DITE «PUBLIQUE»

- S'inscrire auprès des sociétés de logements sociaux à Bruxelles :

Lien pour obtenir le formulaire d'inscription unique (permettant de s'inscrire auprès de plusieurs sociétés en même temps – à recommander).
http://www.slrb.irisnet.be/site12/slrb/louer-un-logement-social/Devenir-locataire/docs/ FormulaireInscription2-010_SPEC.pdf

- S'inscrire parallèlement à une agence immobilière sociale (A.I.S.) à Bruxelles.

Critère d'acceptation, répondre aux conditions d'accès à un logement social à Bruxelles.
http://www.fedsvk.be/fr/media/brochurefedais.pdf (liste page 8 - datant de novembre 2009).

- Location d'un logement moyen mis à disposition dans certaines communes aux habitants, loyer moins élevé que dans le privé, mais conditions minimales de revenus à avoir (plus élevée qu'auprès d'une société de logements sociaux).

Ex. : A Woluwe-Saint-Lambert, lien pour remplir le formulaire d'acceptation :
http://www.woluwe1200.be/cadre-de-vie/logement/location/fichiers/reglement-logement-moyen/view?searchterm=logement

LOCATION DANS LE PRIVE

- Il n'y a plus que deux mois de garanties à avancer lors d'un déménagement, si vous avez des difficultés à réunir la somme, vous pouvez faire appel au fonds du logement pour obtenir un prêt à tempérament sans intérêt, pour se faire, il y a un maximum de revenu à ne pas dépasser. (Tél. : 02/504.32.11) et www.fonddulogement.be

Pour l'année 2009, pour une personne vivant seule, le montant de revenu ne peut dépasser, 19.740 euros (ce plafond de revenu varie en fonction de la composition du ménage entre autres).

Le rendez-vous se fait par téléphone et vous devez avoir au préalable trouvé un logement qui réponde à certains critères (salubrité, habitabilité, sécurité et équipement).

Prêt à 90% de la garantie locative avec 0 % d'intérêt.

- Si vous avez des problèmes liés à vos droits en tant que locataire, vous pouvez faire appel à un conseil juridique gratuit en formant le numéro suivant :

Tele Balie
Rue de la Régence 63
1000 Bruxelles
Tél : 02 511 50 45 ou 02/511.54.83
(s'armer de patience car sont fort demandés) entre 14 heures et 17 heures 30 tous les jours de la semaine.

Voir aussi la rubrique *Conseils juridiques* de ce répertoire

- A côté de cela, vous pouvez toujours faire appel à l'asbl Solidarité

LOGEMENT

Nouvelles Bruxelles en matière de défense des droits des locataires et dont le numéro de téléphone est le 02 512 71 57 et est située rue de la Porte Rouge n°4 à 1000 Bruxelles. http://www.snbru.be/rubrique.php3?id_rubrique=4

Accessible :
lundi de 13h à 16h
lundi de 16h à 20h (uniquement sur place)
jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h
vendredi de 9h à 12h

- Si vous éprouvez des difficultés à trouver un logement, il y a une asbl qui fait du bénévolat dans l'aide à la recherche d'un logement pour la location
(Tél. : 02 538 81 80 – M. Everard). Il faut leur téléphoner uniquement le lundi entre 10h et 12h.

- Pensez à la colocation ou à un habitat intergénérationnel.

→ Pour l'habitat intergénérationnel, voir notamment

Le pari solidaire : réseau de solidarité intergénérationnelle
0477/ 23 69 69
leparisolidairebelgium@skynet.be
http://www.pascalleurquin.com/pari/charte.htm

1Toit2Ages asbl
1toit2ages@telenet.be
http://www.1toit2ages.be
Claire de Kerautem
0475/93 28 28

→ Pour la colocation, voir les nombreux sites internet de colocation

- Pour être parmi les premiers pour avoir l'appartement que vous souhaitez en location, pensez à mettre des alertes e-mails (proposés sur les sites de recherche de bien en location) afin d'être au courant très rapidement des locations existantes sur le marché (immoweb.be et vlan.be) et surtout des biens en location aux loyers le plus en adéquation avec votre budget.

D/2010/4640/3

Rédaction Boîte à outils
Françoise Maisin

Mise en page
Monique Bargibant

Comité de travail de la Commission Politique-Lois du CFFB :

Claudine Carbonez
Candida Cardoso
Danielle Caron
Béatrice de Sauvage
Michèle de Bonhome
Josette D'Haenens
Danielle Evraud
Julia Pilate
Jacqueline Leblicq
François Maisin
Yvette Makilutila
Nicole Malengreau
Eliane Wolfcarius
Magdeleine Willame

Conseil des Femmes Francophones de Belgique - asbl
Rue du Méridien, 10
1210 Bruxelles

Tél : 02/229 38 21
cffb@amazone.be